

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

## Délibération N°20240605

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept juin à 20 h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Conflans sur Anille en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

### Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LEBERT Philippe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PARIS Hubert, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, RENARD Candy, STERBA Éléonora, membres titulaires,
21 juin 2024	
Date d'affichage	MM. DUPIN Christian, HUGUET Jean-Pierre membres suppléants.
21 juin 2024	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	
Présents : 31	
Votants : 38	

### Étaient excusés :

M. CHÉRON Michel  
M. DARROY Claude remplacé par son suppléant M. DUPIN Christian  
M. FLAMENT Dominique  
M. FOUCAULT Yves  
M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à Mme MENU Catherine  
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à Mme STERBA Éléonora  
M. LACOCHE Jacques donne pouvoir à M. LEROY Michel  
M. LEDIEU Christophe  
M. MORIN Sébastien donne pouvoir à M. MERCIER Marc  
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre  
Mme NELET Annie donne pouvoir à M. MARIAIS Jean-Pierre  
Mme PRIEUR Sergine donne pouvoir à M. PLUT Jean-Claude  
Mme ROUGET Anne-Marie donne pouvoir à Mme GERMAIN Martine

Monsieur MARTEL Jean-Pierre est nommé secrétaire de séance.

**OBJET :   COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT  
ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE SERVICES POUR L'ACCOMPAGNEMENT  
AU TRANSFERT**

La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 puis la loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019 prévoit le transfert des compétences Eau et Assainissement aux EPCI, au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Afin d'anticiper ce transfert, la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille souhaite faire réaliser par un prestataire extérieur un diagnostic et des scénarios de transfert des services d'eau potable et d'assainissement existants sur son territoire. Cette analyse permettra ainsi d'évaluer les

différentes solutions envisageables pour réaliser le transfert des compétences dans les meilleures conditions, et d'étudier l'impact que ce dernier aura sur les services existants.

Une consultation a donc été lancée le 18 avril 2024, pour une mission d'accompagnement au transfert des compétences eau potable et assainissement, sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes. La mission est composée de deux tranches :

- Une tranche ferme, pour la réalisation d'une synthèse des données eau potable, assainissement et l'accompagnement du transfert de la compétence assainissement,
- Une tranche optionnelle pour l'accompagnement dans le cadre du transfert de la compétence eau potable

La date limite de remise des offres était fixée au 17 juin 2024.

Monsieur le Président présente le rapport d'analyse des offres et le classement proposé par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 19 juin 2024 :

N° pli	Nom du candidat	CP	Ville	Offre HT (TF et TO)	Prix Note /40	Valeur technique Note / 60	Note Totale / 100	Classement
1	<u>Groupement :</u> OCCELIA HK LEGAL	31500 75011	TOULOUSE PARIS	65 775,00 €	39,07	46,00	85,07	3
2	JEAN-RAPHAEL BERT CONSULTANT	75009	PARIS	76 170,00 €	33,74	56,00	89,74	2
3	<u>Groupement :</u> Mazars Damona Richard GIANINA	92400 61430 75006	COURBEVOIE SAINT PHILBERT SUR ORNE PARIS	102 890,00 €	24,98	39,00	63,98	4
4	<u>Groupement :</u> GETUDES CONSULTANTS SEMAPHORES EXPERTISE FIDAL Cabinet d'avocats	85000 44403 72016	LA ROCHE SUR YON REZE LE MANS	64 250,00 €	40,00	60,00	100,00	1
5	<u>Groupement :</u> FCL Gérer la cité HADES	75009 37550	PARIS SAINT AVERTIN	121 077,50 €	21,23	32,00	53,23	5

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

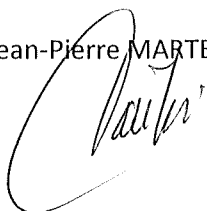
- **APPROUVE** le rapport d'analyse des offres et le classement proposé,
- **ATTRIBUE** le marché de service au groupement GETUDES Consultants (mandataire) / SEMAPHORES EXPERTISE / FIDAL, pour un montant de 64 250 € HT, soit 77 100 € TTC (tranches ferme et optionnelle),
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché ainsi que tous les actes d'exécution afférents.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.  
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 27 juin 2024


Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre MARTEL



Le Président,

Michel LEROY



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des  
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE  
10, Rue Saint-Pierre  
72120 SAINT-CALAIS